

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de la maison Atar SA**, à Satigny, CH-660-0040946-8 (FOSC du 19.02.2007, p. 10/3783988). Les pouvoirs de Kaplun André, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés.  
Journal no 1847 du 06.02.2008  
(04336098 / CH-660.0.040.946-8)